

# Ces naturalisés qui font la Suisse

**26 SEPTEMBRE** Avant de voter sur les naturalisations facilitées pour les jeunes de la deuxième et de la troisième générations, «L'Hebdo» recense quelques acquéreurs célèbres du passeport rouge à croix blanche.

Qui l'ignore encore? Un habitant de la Suisse sur cinq est de nationalité étrangère: 20,55 de la population, soit quelque 1 495 549 personnes, dit doctement l'Office fédéral de la statistique à la lumière du recensement de l'an 2000. Ce que l'on sait moins, c'est qu'un gros demi-million des Suisses actuels le sont devenus au cours de leur vie, bien que les conditions actuelles de naturalisation soient parmi les plus restrictives. Il n'en a pas toujours été ainsi.

A sa fondation en 1848 \*, l'Etat fédéral laisse cantons et communes déterminer qui a le droit de cité. En 1874, la nouvelle Constitution transfère à la Confédération la compétence d'édicter les conditions de naturalisation. En 1903, une personne sur dix vivant en Suisse est

ressortissante d'un autre Etat. La loi fédérale sur le droit de cité est donc révisée dans le but d'abaisser – déjà! – le taux d'étrangers et d'accélérer leur assimilation. La Loi fédérale ouvre une brèche en faveur du droit du sol en offrant la possibilité aux cantons de naturaliser d'office les enfants étrangers nés sur leur territoire. Mais les cantons ne saisisent pas cette opportunité.

Après la Première Guerre mondiale, le législateur se fait plus restrictif à l'égard des étrangers. Dès lors, les conditions du droit de séjour et de naturalisation ne cesseront de se durcir. La loi ira jusqu'à dénier la transmission de la nationalité par la mère suisse ayant épousé un étranger. Cette anomalie ne sera réparée qu'en 1984. Mais la très stricte pratique des «faiseurs de

Suisses» a été rattrapée par la réalité. La forte présence d'étrangers a multiplié les mariages binationaux, et créé une pression importante pour une révision des conditions de naturalisation. En 1994, un projet de naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers a ainsi été accepté par le peuple, mais refusé par les cantons (*lire encadré*).

Si devenir Suisse a souvent été une épopée (*lire le récit de Jacques Neiryck dans L'Hebdo N° 34*), une histoire de la naturalisation et des naturalisés reste à écrire. Elle témoignerait de tout ce que la Suisse doit à la richesse et à la diversité de son immigration. *L'Hebdo* l'esquisse en dressant une liste subjective et non exhaustive d'acquéreurs du passeport rouge à croix blanche. | CHANTAL TAUXE

## PRESITGIEUX ET HISTORIQUES

Au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup>, la Suisse est une terre d'accueil pour nombre d'Allemands, comme Henri Nestlé, qui fui les désordres de leur pays. Elle le sera aussi pour beaucoup d'écrivains et de scientifiques.



**HENRI NESTLÉ** (Allemagne), fondateur de la société du même nom.

**FRANZ ULRICH BALLY** (Autriche), entrepreneur, fondateur de la société du même nom.

**EMIL GEORG BÜHRLE** (Allemagne), industriel, fondateur de la société du même nom.

**ALBERT COHEN** (Grèce), écrivain.

**ALBERT EINSTEIN** (Allemagne), physicien.

**HERMANN HESSE** (Allemagne), écrivain.

**KARL JASPERS** (Allemagne), philosophe.

**PAUL KLEE** (Allemagne), peintre.

**LA FAMILLE KNIE** (Autriche), cirque national.

## SCIENTIFIQUES

C'est une tradition helvétique, universités et écoles polytechniques accueillent beaucoup de professeurs étrangers. La plupart renonce à entreprendre une procédure de naturalisation, jugée trop complexe et tatillonne.



**MURAT KUNT** (Turquie), physicien, EPFL.

**ADELHEID BÜRGI-SCHMELZ** (Allemagne), directrice de l'Office fédéral de la statistique.

**MICHEL IANUZ** (Roumanie), professeur au Laboratoire de réseaux d'énergie électrique, EPFL.

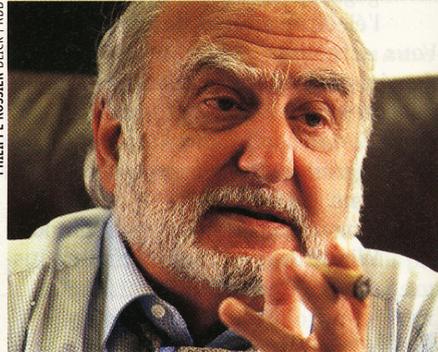
**GIORGIO MARGARITONDO** (Italie), professeur de spectroscopie électronique et de physique des rayons X, EPFL.

**JACQUES NEIRYNCK** (Belgique), ingénieur, professeur honoraire à l'EPFL, écrivain, ancien conseiller national.

**TARIQ RAMADAN** (Egypte), théologien, spécialiste de l'histoire des religions.

## ENTREPRENEURS

L'histoire industrielle de la Suisse doit beaucoup aux étrangers naturalisés, tel Klaus J. Jacobs, qui racheta Suchard avant de la vendre quelques années plus tard à Philip Morris, et d'investir dans Adia (devenu Adecco).



**NICOLAS HAYEK** (Liban), sauveur de l'horlogerie suisse, patron du groupe Swatch.

**ERNESTO BERTARELLI** (Italie), entrepreneur.

**JEAN-CLAUDE et MARC BIVER** (Luxembourg), hommes d'affaires.

**ZINO DAVIDOFF** (Ukraine), marchand de cigares.

**KLAUS J. JACOBS** (Allemagne), industriel qui a racheté Suchard.

**FRANZ B. HUMMER** (Autriche), président du conseil d'administration de Roche.

**EDGAR DE PICCIOTTO** (Italie), banquier.

**NELLY WENGER** (France), directrice d'Expo.02, désormais chez Nestlé.

\* Source: Commission fédérale des étrangers